



Volets d'action de la CDC

Nous pourrions diviser nos 10 volets d'action en deux catégories, soit vers nos membres et vers notre milieu !

Vers nos membres :

Formation : La CDC se préoccupe de déterminer les besoins de formation de ses membres, de rechercher des personnes-ressources et d'organiser des activités de formation.

Service et soutien aux membres : La CDC offre différents services et du soutien « technique » à ses membres selon leurs besoins et demandes. L'équipe apporte ainsi un support non seulement aux coordinations des organismes, mais aussi aux membres des conseils d'administration ou aux employés. En effet, les demandes sont fréquentes, nombreuses et très diversifiées !

Concertation : En tant que regroupement local et multisectoriel, la CDC favorise la concertation des organismes communautaires entre eux et entre les différents acteurs du territoire. Son action structurante renforce ainsi le mouvement communautaire et son empreinte dans le développement du territoire.

Information : La CDC favorise et assure la circulation de l'information sur toutes sortes d'enjeux locaux, régionaux et nationaux touchant de près ou de loin le mouvement communautaire.

Recherche : La permanence, avec l'aide de son regroupement et d'autres sources d'information, effectue en continu la veille stratégique permettant de garder à jour les pratiques propres au mouvement communautaire. Ponctuellement et selon le contexte social, politique et économique, la CDC peut produire des recherches quantitatives et qualitatives pour documenter des enjeux ou encore, faire la promotion de notre mouvement.

À cheval :

Représentation : *La CDC s'assure de la défense des intérêts de ses membres auprès de différentes instances des milieux communautaire, socioéconomique et politique.*

Vers notre communauté :

Partenariat : La CDC collabore avec les acteurs politiques, institutionnels et socioéconomiques sur des projets de développement locaux à partir des besoins de la collectivité, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de la communauté.

Économie sociale : La CDC fait un travail de valorisation du développement économique par l'entrepreneuriat collectif. Elle pourrait également soutenir et accompagner les entreprises d'économie sociale, mais par manque de ressources financières, la CDC collabore surtout avec le CLD et le Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec.

Promotion : La CDC favorise la promotion de son organisation et de fait, de l'ensemble des missions de ses membres. Elle met de l'avant l'action communautaire autonome comme outil de développement communautaire permettant la transformation sociale de sa communauté, notamment en mettant en valeur les vertus des pratiques citoyennes, des approches larges et d'une vie démocratique vivante.

Consolidation et développement communautaire : La CDC contribue à la création, au maintien et au développement d'organismes, de projets et d'initiatives à la faveur des besoins du territoire dans une perspective de développement des communautés.